



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E161902

VALABLE JUSQU'AU

15/09/2026

ÉDITÉ LE

23/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/09/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/08/2024
8 000

Raison sociale : LA PLOMBERIE FRANCAISE - LPF

9 RUE HEDY LAMARR
35310 MORDELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2016B01538

Téléphone : 06 98 94 06 39

Fax :

Siret : 822 010 724 00042

Portable : 06 98 94 06 39

Code NACE : 4322A

Site Internet : <http://www.laplomberiefraançaise.fr>

Numéro caisse de congés payés : 50 03461

E-mail : contact@laplomberiefraançaise.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20795515004

Responsabilité légale :

HALPIBA (911 603 967) / HAUDEBOURG BAPTISTE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20795515004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	16/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/09/2022
o Ventilation mécanique	19/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.